

ROYAUME DE BELGIQUE  
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË  
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,  
Veeteelt en Kolonisatie

# Bulletin Agricole du Congo Belge

## Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N° 2

JUN  
UNI 1951

4 FASCICULES PAR AN  
NUMMERS PER JAAR



Photo DANDOUY (Congopresse)

Entrée de la Grotte MATETU du Mont Hoyo.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :  
Koningsplein, 7 - Brussel

# SOMMAIRE DU N° 2 - 1951

Articles originaux :	PAGES
<i>Recherches sur l'alimentation des Populations au Kwango</i> , par E.-L. ADRIAENS	227
<i>Prospection agricole élémentaire</i> , par P.-J.-J. RENARD	271
<i>L'Amélioration de la Fertilité des Terres Congolaises</i> , par L. SODY	283
<i>Exigences edaphiques des principales cultures tropicales</i> , par J. LIVENS	295
<i>Essais de corrosion de divers Métaux et Alliages susceptibles d'être utilisés pour la distillation et l'emballage des huiles essentielles</i> , par R. WILBAUX et A.-C. NEYBERGH	309
<i>Insectes et Champignons xylophages congolais</i> , par R. MAYNÉ et C. DONIS	319
<i>Contribution à l'Etude sur les avantages de l'Elevage du Zébu (Bos Indicus) dans les pays tropicaux</i> , par M. SZABUNIEWICZ	347
<i>Immunité, Immunisation, Prémunition et Trypanosomiase animale</i> , par G. POJER	369
<b>Documentation officielle</b>	381
<b>Notes et actualités :</b>	
<i>Le Conditionnement et la standardisation des produits agricoles du Congo Belge et du Ruanda-Urundi</i>	421
<i>Les sols de l'Etat de Sao-Paulo (Brésil) et leur conservation</i>	422
<i>*Le Sericea et d'autres Lespedezas pluriannuels employés comme fourrage et pour la conservation du sol</i>	423
<i>*Considérations sur la possibilité de fabriquer des engrais au Congo Belge</i>	425
<i>Creation de palmeraies artificielles en territoire de Kongolo</i>	426
<i>*Les facteurs physico-chimiques dans l'extraction des huiles de palme par lavage-malaxage</i>	428
<i>*Les possibilités offertes par le spectre infrarouge pour l'étude des constituants des corps gras</i>	429
<i>Le « Trichilia Quadrivalvis » (Mukeso a temo) des hauts plateaux du Kwango</i>	430
<i>Suspension temporaire de l'abatage des cacaoyers à la Côte de l'Or</i>	431
<i>Notes de statistiques au sujet de la production et de l'exportation du cacao</i>	432
<i>Extrait du rapport sur l'exercice 1950 de l'Union des Producteurs de Café du Congo Belge</i>	433
<i>Observations sur les réactions du Cotonnier aux conditions de milieu</i>	434
<i>La lutte contre la Cercosporiose du Bananier à la Jamaïque</i>	437
<i>*Fcrèts du Cameroun</i>	438
<i>*La susceptibilité du bois aux attaques de termites</i>	439
<i>Studies of Factors influencing Attack and Control of the Bamboo Powder-Post Beetle</i>	440
<i>Des conseils sur l'emploi des nouveaux insecticides</i>	440
<i>Les Insectes parasites dans l'Union Sud-Africaine</i>	441
<i>La diffusion et l'épidémiologie de la maladie fusarienne du Palmier-dattier en Afrique du Nord</i>	441
<i>L'Elevage au Congo Belge</i>	443
<i>De Fokkerij in Belgisch-Congo</i>	445
<i>Concours de bétail indigène (Bunia, 9 décembre 1950)</i>	446
<i>Alimentation et engraissement du bétail</i>	447
<i>Les herbages du Ranch. — Les Paspalum poussent bien dans les terrains humides</i>	449
<i>Elevage et engraissement du bétail</i>	450
<i>La mise au pâturage du bétail laitier sous les Tropiques</i>	451
<i>L'herbe déshydratée</i>	451
<i>Vaccination de vaches gestantes au moyen de la S. 19 Brucella Abortus</i>	454
<b>Bibliographie</b>	455
<b>Annonces</b>	471 et 472 et sur les pages en couleurs

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le « Bulletin Agricole du Congo Belge » n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à condition de mentionner sous le titre : Extrait du « Bulletin Agricole du Congo Belge ».

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

De Redactie is niet aansprakelijk voor de aanwijzingen in de artikelen van het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ». Men beschouwe ze dus niet noodzakelijk als raadgevingen van harentwege.

Men mag artikelen uit het tijdschrift overnemen, mits men onderaan den titel vermeldt: Overgenomen uit het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ».

De niet opgenomen stukken worden niet teruggezonden.

ROYAUME DE BELGIQUE  
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË  
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,  
Veeveelt en Kolonisatie

# Bulletin Agricole du Congo Belge

## Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N<sup>o</sup> 2

JUN 1951

4 FASCICULES PAR AN  
NUMMERS PER JAAR

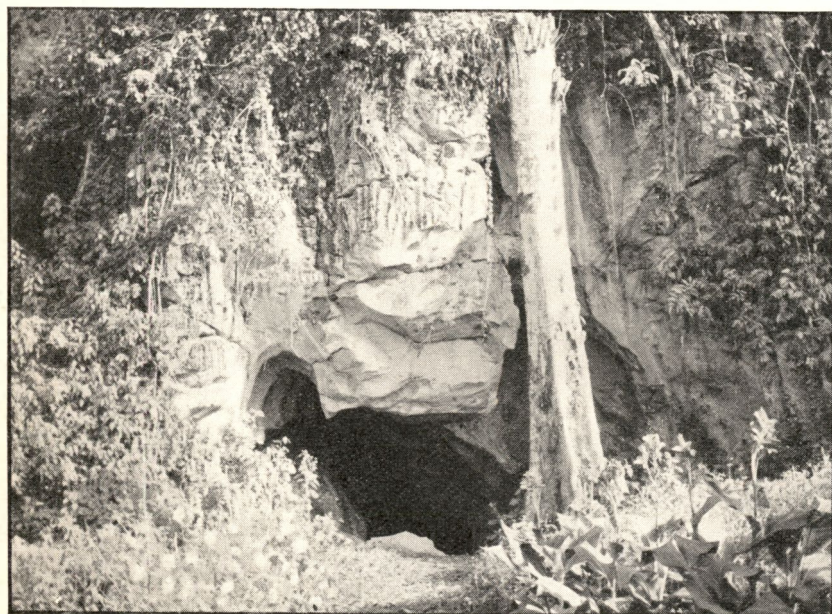


Photo DANDROY (Congopresse)

Entrée de la Grotte MATETU du Mont Hoyo.

16668

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :  
Koningsplein, 7 - Brussel



## La lutte contre la Cercosporiose du Bananier à la Jamaïque

Dans ses « *New Series* », *Bulletin* n° 46 de 1951, le Département de l'Agriculture de la Jamaïque publie une étude de MM. MARTYN, E. B. et Mc ILWAINE, A., « *Banana Leaf Spot Disease Control in Jamaica* ».

Depuis l'envahissement de presque toute l'aire caribéenne par la maladie du « Wilt » du bananier due à *Fusarium cubense* et l'apparition, en 1936, de *Cercospora musae*, les gouvernements locaux, les planteurs et les compagnies bananières ont entrepris une vaste campagne de lutte contre ces maladies. Si, pour combattre la première, on a pu faire appel à des variétés résistantes et remplacer la variété « *Gros Michel* » par la « *Lacatan* », il a fallu se résoudre à l'organisation de campagnes de pulvérisations pour combattre la seconde, d'autant plus que la « *Lacatan* » se montre plus susceptible au *C. musae* que la « *Gros Michel* ».

Les pouvoirs publics de la Jamaïque, conscients du danger d'oblitération qu'encourait la culture de la banane sous l'effet des deux maladies, ont pris à l'égard de la lutte contre la Cercosporiose un ensemble de mesures, tant législatives que techniques, dès décembre 1938, date à laquelle fut instituée, sur l'avis du Conseil gouvernemental de la Banane (Government Banana Advisory Board) une « Commission de Contrôle pour la lutte contre la Cercosporiose » dont les fonctions furent définies par une loi en 1939. Un capital de £ 200.000 fut assuré par des subventions gouvernementales et par une dime prélevée sur les ventes de bananes.

La mise en exécution de la lutte contre la maladie est dévolue à un Comité central composé d'un président, nommé annuellement par le Gouverneur et choisi parmi les planteurs actifs, d'un représentant de chacune des trois compagnies bananières qui opèrent dans l'île, d'un planteur nommé par chacune de ces trois compagnies et du Directeur de l'Agriculture ou son représentant. Le Comité central achète le matériel et les produits, organise la propagande, mais dépend de la Commission de contrôle pour les questions financières et la politique générale.

Un agent exécutif dirige l'ensemble de l'organisation. Pour faciliter l'administration, l'île est divisée en 4 secteurs à la tête desquels se trouvent des inspecteurs principaux et des comités consultatifs. Ces derniers conseillent le Comité central sur les questions intéressant leurs secteurs respectifs. Ces comités consultatifs sont composés d'un représentant de chacune des trois compagnies bananières, d'un planteur nommé par chacune de ces compagnies et d'un inspecteur de l'Association des planteurs de bananes de l'île. Le président est élu par les membres.

Les inspecteurs principaux ont à leur disposition un bureau avec secrétaire-comptable et commis, un atelier avec mécaniciens et un personnel aux champs, composé d'inspecteurs adjoints et de chefs d'équipes.

Un bureau et un magasin central sont établis à Kingston, sous la dépendance de l'agent exécutif.

Tout planteur qui désire entreprendre des pulvérisations adresse une demande à l'un quelconque des agents qui l'enregistre après s'être assuré que ses champs sont cultivés normalement et de la superficie des cultures. Une carte est remise au planteur avec laquelle il lui sera permis de recevoir gratuitement du matériel et des produits. A ses débuts, le planteur est instruit par l'un des inspecteurs dans le maniement des appareils, la préparation de la bouillie bordelaise et l'exécution des pulvérisations. Il lui est fréquemment rendu visite au cours des six premiers mois; par la suite, les visites ne deviennent qu'occasionnelles, surtout dans un but de contrôle.

Les planteurs sont divisés en 4 catégories suivant les superficies qu'ils cultivent; suivant leur catégorie, ils reçoivent un matériel en rapport avec la superficie.

Le matériel en usage comprend des installations fixes avec tuyauteries permanentes sur les champs pour les très grandes exploitations, des équipements mobiles motorisés (tracteurs) pour les exploitations moins grandes, de

petits groupes mobiles avec moteur de 1 CV pour les exploitations de 20-30 acres (8-12 hectares) et des pompes à main sur tonneaux de diverses capacités pour les exploitations de moindre superficie.

*Biologie du champignon et calendrier des pulvérisations.* — Le champignon produit deux formes de fructifications : une forme conidienne asexuée et une forme périthéciale sexuée. La première se forme pendant toute la période d'« été » tandis que la seconde n'apparaît qu'à l'automne et se développe surtout sur les feuilles mortes pendant aux troncs ou se trouvant à terre. Dans quelques régions de l'île, la seconde forme se produit toute l'année durant. Comme cette forme est beaucoup moins aisément combattable par la bouillie bordelaise, la lutte est moins efficace dans ces régions.

Les essais ont démontré que le traitement le plus économique comprendrait des pulvérisations à trois semaines d'intervalle pendant la période estivale et plus espacées pendant l'hiver.

Comme mesure d'hygiène préventive, il convient de faire disparaître toutes les feuilles mortes ou de les entasser.

En pratique, les planteurs ne suivent pas ce programme idéal mais visent à accomplir 12 cycles au cours d'une année.

Le prix de revient de ces pulvérisations ressort environ à 2 shillings par régime.

A cela, il faut encore ajouter le prix du lavage des fruits avant leur embarquement. Ce lavage s'effectue avec des solutions de bisulfate de soude à la concentration d'environ 2,5 %.

Un ensemble de recherches se poursuit à la recommandation du Conseil gouvernemental de la Banane. Les recherches sont orientées vers l'étude de la biologie de *Fusarium cubense* et de *Cercospora musae* et la sélection de variétés réunissant les résistances à ces deux organismes.

R. L. STEYAERT.

## \* Forêts du Cameroun

*Résumé d'un article de M. GRANCELÉMENT dans l'« Encyclopédie Coloniale et Maritime », vol. I, fasc. 6.*

Du point de vue des zones de végétation, le territoire du Cameroun (600.000 km<sup>2</sup> env.) se répartit grosso modo en :

3/5 de formations ± sèches : zone sahélienne à l'extrême Nord et zone des savanes boisées plus au Sud, ces dernières englobant quelques formations de montagnes vers le Centre-Ouest,

et 2/5 de formations ± humides, tant anciennes (100.000 km<sup>2</sup> env. jadis occupées par la forêt tropicale) qu'actuelles (145.000 km<sup>2</sup> env.) dont un peu plus de 120.000 km<sup>2</sup> de formations forestières denses et mangrove (500 km<sup>2</sup>) tant primaires (50 % env.) que secondaires (50 %). Ces formations primaires denses comprennent un peu plus de 20 % de formations ombrophiles (rain forest et mangrove de la région côtière) et un peu moins de 80 % de deciduous forest, moins exploitées jusqu'ici parce que plus éloignées vers l'intérieur du territoire et comprenant une part plus ou moins importante d'essences caducifoliées (*Triplochiton scleroxylon*, *Chlorophora excelsa*, *Distemonanthus Benthamianus*, etc.)

Les formations denses secondaires comprennent une majorité d'essences à bois ± tendre et ± léger dont, notamment: *Musanga Smithii*, *Terminalia altissima*, *Pycnanthus Kombo*, *Triplochiton scleroxylon*, etc.

L'exploitation forestière constitue une branche importante de l'activité économique, en raison du nombre accru de scieries modernes (100.000 m<sup>3</sup> de sciages en 1950); les essences exploitées jadis étaient surtout les suivantes: *Entandrophragma cylindricum*, *Khaya* sp., *Chlorophora excelsa*. *Loroa trichillodes*, *Guibourtia Demeuseii*, *Berlinia brazzavillensis*, *Diospyros* sp. (ébène), *Triplochiton scleroxylon*, *Lophira procera* (important); actuellement les exportations de grumes de ces essences s'accompagnent d'une part notable